

JOURNAL DE LYON

Administration et Rédaction : rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

La rédaction ne répond pas des articles publiés et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef : A. SCHNEEGANS



ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT	
Ville de Lyon.	Trois mois : 10 fr. Six mois : 20 fr. Un an : 40 fr.
Département du Rhône.	11 fr. 22 fr. 44 fr.
Département limitrophe.	12 fr. 24 fr. 48 fr.
Autres départements.	13 fr. 26 fr. 52 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.	

LES ABONNEMENTS
partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Gérant : G. BENOIT-GONIN

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

AVIS IMPORTANT

L'accroissement continu des dépenses que nous faisons pour l'amélioration du JOURNAL DE LYON, ainsi que les charges fiscales qui pèsent sur la presse, ne nous permettant pas, à notre grand regret, de maintenir plus longtemps les prix exceptionnels bas que nous avons pu offrir jusqu'à ce jour à nos abonnés.

VILLE DE LYON	
Trois mois. Six mois. Un an.	
10 20 40	
Département du Rhône	
11 22 44	
Départements limitrophes	
12 24 48	
Autres départements	
13 26 52	
ÉTRANGER	
15 30 60	
Angleterre.	17 34 68
Italie.	18 36 72
Suisse.	19 38 76

NOUVELLES DU JOUR

23 avril

Hier, on parlait du désestement possible de M. Barodet; il n'en est plus question aujourd'hui. Lutte à outrance et affirmation de la solidarité des villes-sœurs, tel est, au contraire, le dernier mot des comités radicaux et des journaux qui les suivent. Ceux-ci exécutent avec ensemble M. Grévy, comme ils ont exécuté déjà M. Carnot, Lefèvre, Henri Martin, Arago, Guesclius, Ténat, etc., etc.

Violentes perquisitions, vieilles barbes, il est évident que tous ces vétérans de la démocratie radicaux et qu'il faut se hâter de les mettre à l'écart. Soutenir le gouvernement actuel, en votant pour le ministère qui a puissamment aidé à libérer le territoire, et qui s'est ouvertement prononcé pour l'intégrité du suffrage universel, — à quoi bon? Ne vaut-il pas mieux cent fois lui donner un premier et sévère avertissement! Dès la rentrée des vacances, la droite s'apprête à lui en infliger un second, et quant à la troisième et dernière sommation d'avoir à marcher dans la bonne voie, elle sera donnée le parti radical qui se chargera de la lui adresser, — au lendemain de l'évacuation des troupes allemandes et du paiement complet de l'indemnité de guerre. Le prétexte est tout trouvé, c'est M. de Cassagnac qui a payé les Allemands; eh bien! après? C'est avec l'argent de la France qu'il l'a fait, — et d'autres peut-être n'auraient pas eu besoin de deux longues années pour arriver à ce résultat, qui n'a rien de si merveilleux.

Avertissements, avertissements encore, avertissements! C'est là toute la signification de l'adresse que viennent de lancer plusieurs membres de l'Union républicaine, appartenant à la gauche extrême de l'Assemblée nationale. On ne trouvera plus loin le texte. Très-moderé dans la forme, ce nouveau manifeste réclame le rapprochement, dès l'origine, par le Corps législatif et la République française, à la candidature Rémusat. Le caractère officiel et la signification équivoque de cette candidature, représentée à la réunion de la salle Herz par l'Union et la Gazette de France, jointes à quelques ducs, vient de porter à son propre crédit un coup dont il aura quelque peine à se relever. On s'était habillé jusqu'ici, un peu, il est vrai, sur la foi du parti lui-même, à le considérer comme un de ces types de loyauté, une de ces personnes, au figuré, avec lesquelles il n'y a pas de transaction possible sur l'honneur, et qui sont trop chatouilleuses pour serrer jamais une autre main qu'une main pure. On voulait toujours voir en lui les descendants de ceux qui s'écriaient fièrement (cela n'a que le tort d'avoir été trop répété): *Tout est perdu hors l'honneur!* Il faut, décidément, de cette bonne

opinion terriblement en rabattre, lorsqu'on a lu, dans le moniteur du parti bonapartiste, le récit de cette curieuse réunion électorale. Nous aimons à croire, et nous sommes très-persuadés qu'il y a dans le parti légitimiste, et dans le parti ultramontain représenté à la réunion par l'Union, un grand nombre de personnes qui seraient plus difficiles en ces matières que celles qui, à Paris, se sont constituées leurs directeurs officiels; nous ne voudrions à aucun prix confondre avec ceux-ci bien des légitimistes que nous connaissons. Mais enfin nous ne pouvons pas faire autrement qu'il ne reste acquis que les chefs ne peinent pas par excès de fierté. Vespasien, dit-on, prétendait que l'argent sent toujours bon, d'où qu'il vienne. Le parti de l'Union et de la Gazette a un peu trop de ses alliés la même opinion que Vespasien de l'argent.

Le Journal officiel a relevé des sommes perçues par le trésor pendant le premier trimestre de 1873. Ce document, que nous reproduisons plus loin, constate dans le rendement des impôts un excédant de 10 millions environ sur les prévisions budgétaires.

D'Espagne, on signale une accentuation du conflit existant entre la commission de permanence et le gouvernement. Le ministère ne dispose que de sept voix sur trente, et l'on suppose que le gouvernement sera obligé de se modifier. Le bruit court que la commission de permanence désire renverser le cabinet actuel, afin de le remplacer par un cabinet conservateur, dont le général Serrano prendrait la présidence. Nous n'enregistrons ces rumeurs que sous réserves.

Les dernières dépêches de La Haye confirment que l'expédition hollandaise à Sumatra a été suspendue, et que les hostilités ne pourront être reprises contre les Atchinois avant l'automne.

On sait que les députés polonais de Galicie avaient cru devoir se retirer du Reichsrath au moment où venait en délibération la nouvelle loi électorale, qui consacrait le système des élections directes. Depuis le 4 mars, ces députés se sont abstenus de toute participation aux travaux de la chambre mais ils ont néanmoins élu leurs sept membres pour les délégations communes, et ceux-ci y ont siégé depuis le 2 avril. On mande de Vienne aujourd'hui que, se conformant au règlement, le président du Reichsrath avait adressé aux députés polonais la sommation de reprendre leurs sièges ou de justifier leur absence dans le délai de quinze jours, sous peine d'être déclarés déchu de leur mandat.

A l'expiration de ce délai, les députés galiciens, qui n'avaient présenté à la chambre aucune justification, ont été déclarés démissionnaires.

Il nous semble que les honnêtes gens qui sont à la fois attachés aux idées républicaines et aux principes d'ordre et de conservation, n'ont pas lieu d'être mécontents des faits assez singuliers à la suite desquels s'est produite à Paris la candidature de M. Stoffel. Ces faits, loin d'attrister, sont même pour inspirer une certaine gaieté.

Quoi qu'il en soit, le parti légitimiste, représenté à la réunion de la salle Herz par l'Union et la Gazette de France, jointes à quelques ducs, vient de porter à son propre crédit un coup dont il aura quelque peine à se relever. On s'était habillé jusqu'ici, un peu, il est vrai, sur la foi du parti lui-même, à le considérer comme un de ces types de loyauté, une de ces personnes, au figuré, avec lesquelles il n'y a pas de transaction possible sur l'honneur, et qui sont trop chatouilleuses pour serrer jamais une autre main qu'une main pure. On voulait toujours voir en lui les descendants de ceux qui s'écriaient fièrement (cela n'a que le tort d'avoir été trop répété): *Tout est perdu hors l'honneur!* Il faut, décidément, de cette bonne

reconnaissance pour les efforts que l'on fait dans le but de renverser M. Thiers. Il y a pour cela de bien meilleures raisons que M. de Rémusat n'en pouvait avoir pour libérer le territoire!

Nous sommes donc tout à fait disposés, sinon à respecter ces efforts, du moins à les comprendre. Ce ne seront jamais les administrateurs qui manquent au Transcontinental, mais vous verrez que les légitimistes auront beaucoup de peine à prendre quelques actions, on ne fera pas le capital.

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

La manifestation Grévy, annoncée hier, a paru le soir même dans le journal de ce nom, où M. Guyot-Montpéroux, ami du lieu, s'était empressé de la porter. Vous savez qu'hier M. Arago avait pu vouloir ne la livrer, sous prétexte que les termes n'en étaient pas arrêtés. On me raconte aujourd'hui que cette raison n'était pas tout à fait la bonne, et qu'il y avait bien autre chose sous la main. Les bonapartistes, profitant de ce que M. Grévy était absent de Paris depuis quelques jours, s'étaient flattés et, en tout cas, vantés que le concours de l'ancien président, un des hommes les plus considérables du parti républicain, leur était acquis. La nouvelle de son retour, de sa visite et de son adhésion au comité Grévy, leur porta donc un coup de foudre. Ils vinrent le trouver (non nommé, entre autres, MM. Peyrat, Edmond Adam, et on essaya de le faire revenir sur la publication de ses paroles; puis, quand on vit que ces efforts étaient vains, on lui dit: « Eh bien! attendez au moins; nous allons nous réunir, nous concerter encore, et l'on verra s'il y a moyen de retirer M. Barodet de la lice. » M. Grévy promit ce qu'il lui demandait, et c'est seulement quand on sut que la délibération annoncée n'avait rien produit, que sa déclaration fut envoyée au *Soir*. Elle a donc paru à quelques heures d'intervalle de celle des partisans de votre ancien maire. Je ne vous donne ces détails que sous les réserves habituelles; je les tiens d'assez bonne source cependant pour vous engager à y ajouter foi.

Cela indique au moins une sorte de scission entre les sectateurs de la République française. L'un d'eux, qui se trouvait hier en soirée chez Pierre Veron, ne cachait pas son ennui d'être embarqué dans cette affaire. Malheureusement le plus grand nombre est trop engagé, et, après avoir commis la faute de vouloir se classer à part, a encore moins le courage de ne pas aller jusqu'au bout. Puis, ils espèrent, et ils ont en effet le droit d'espérer. Le suffrage universel a des mystères insolvables, et l'on ignore tout à fait les résultats du travail accompli dans son sein depuis l'ouverture de la campagne électorale. Rien n'est curieux, à l'heure qu'il est, comme les cercles politiques. Chacun y apporte ses renseignements, ses idées, ses informations. Massol, un des chefs de la franc-maçonnerie parisienne, me disait hier matin que Barodet avait toutes les voix de Victor Hugo, et plus. Cernuschi pense tout le contraire, et que le quart intelligent des écoles, entre autres, passera tout entier à Rémusat. A la Bourse, tout à l'heure, on prenait ce dernier à 2 contre 1; hier c'était à 3 contre 1. Pourquoi cette baisse? *C'est la loi!*

La candidature Stoffel, que tout journal sérieux se refuse à discuter, est elle-même un élément dont il faut cependant tenir compte. Le colonel a accepté, mais non sans tirage; car, hier, à onze heures du soir, la nouvelle de son refus fut apportée par quelqu'un de très sûr à la République française. Les évaluations dont elle est l'objet sont très variables. J'entends quelques-uns qui la chiffrent à 6,000. Moi je parierais pour au moins 20,000, et, dans ce cas, il est presque assuré qu'un second tour de scrutin serait nécessaire. Lors de l'élection Vautrain, le total des votants fut de 220,000 environ. Mais je crois que, cette fois, l'excitation est beaucoup plus grande et terrible tout de même.

— Oui, c'est terrible! fit-il en se remettant à marcher lentement tout pensif. Quel malheur! — Si je n'avais pas été là hier, quel malheur! — Et me représentant la satisfaction que j'aurais eue de le voir entrer la veille et prendre son oncle au collet, je trouvais aussi que c'était bien malheureux.

Nous révisions à cela, lorsqu'un coup s'arrêtait, il dit :

— Oui, c'est un fameux bandit! Mais une chose que je voudrais bien savoir, une chose que je ne comprends pas, ce sont les raisons qu'il avait de battre sa fille jusqu'à la tuer; vous comprenez, monsieur Florence, il devait y avoir des raisons graves!

— Ah! lui dis-je, c'est qu'elle voulait se faire religieuse!

— Religieuse! s'écria-t-il stupéfait. Louise! — Oui, elle voulait retourner au couvent de Molesheim, elle voulait renoncer au monde; elle se trouvait trop malheureuse, et c'est moi qui elle avait cherché de le dire à son père; comme son ancien instituteur, tu comprends, Georges, c'est moi qu'elle avait choisi!

— Il me regardait jusqu'au fond de l'âme.

— Et c'est pour cela qu'il l'a battue? dit-il au bout d'un instant.

— C'est pas justement à cause de cela, lui répondis-je tout troublé.

Ma femme, qui nous entendait de la cuisine, venait d'accourir en me faisant des signes selon son habitude; mais alors, au lieu de l'épave, la colère m'emporta, car on n'aime pas d'être conduit par sa femme comme un enfant, et je dis :

— Tu veux savoir le fin mot de l'histoire? Eh bien, c'est parce qu'elle t'aime! Le vieux a dit qu'elle t'aime! Il a poussé la fenêtre en criant: « Ton bon Dieu, tiens, voilà!... la voilà!... c'est le fils du gueur en face! »

que les abstentions seront moins nombreuses. Maintenant à qui profiteront-elles? Un peu sans doute à nos amis, mais beaucoup aussi à la foule des exaltés.

Il ne faut pas se lasser de le dire cependant, d'autant plus que nous n'avons pas si fréquemment sujet de louer l'esprit politique des Français: il faut donc le reconnaître, il y a eu pendant cette période électorale un progrès sensible dans la tenue du personnel des réunions publiques, qui n'est pourtant pas, en général, de premier choix. Il est vrai qu'hier, un rédacteur de l'Union étant venu crier Vive Henri V en plein Casino-Cadet, passa un assez mauvais quart d'heure; mais, en somme, il eut peu de mal, et la plupart des assistants protestèrent contre cet indigne traitement.

En revanche, un orateur qui osa faire l'apologie de M. Haoul Rigault fut très-vivement exécuté et expulsé par le président aux applaudissements de l'assistance. Je crois qu'il ne faudrait que de la patience pour que la pratique de la liberté nous amenât bientôt l'établissement de la république.

Mais, pour que la république s'établisse, il faut qu'elle dure, et pour qu'elle dure, je le répète pour la vingtième fois, il faut qu'elle soit sage, qu'elle rompe avec les folies et avec les manifestations stériles comme celle de la candidature Barodet. Si cette candidature devait triompher, en n'ose prévoir quel serait l'avenir; mais je puis garantir aux républicains de Lyon, qui pourront le redire à leurs amis de Paris, que les gens qui prévoient l'abandon dans ce cas les perspectives les plus tristes.

La droite, autorisée aux yeux du pays par les craintes des uns, par le découragement des autres, par l'affaiblissement de M. Thiers écarté entre les deux, la droite procédera avant peu à des mesures réactionnaires et, pour aller plus vite et n'avoir pas à s'y reprendre à deux fois, ferait probablement un coup d'État.

Vous vous révez! Mais doutez-vous qu'une échec de M. de Rémusat, elle n'en ait la puissance comme elle en a la volonté? Elle pourrait de tout ce qu'elle voudrait dans la République de M. Thiers. Elle reculerait, dans les centres de l'Assemblée, cinquante voix, dont le déplacement lui mettrait en main la force légale, et alors ferait ce qui lui conviendrait, parce que la force morale aurait échappé aux républicains divisés et parce que l'armée lui assurerait la force matérielle. Sur ce dernier point, n'en doutez pas: l'armée, devant un vote bien acquis de la Chambre, marcherait, et quel que fût le résultat, il faudrait s'en applaudir: car à quel degré d'abaissement tomberions-nous si l'armée se mettait à peser ce que vaut un vote et à n'écouter que sa fantaisie.

Voilà ce qui est visible aux yeux de tous; j'entends de tous ceux qui raisonnent, et c'est assez pour rendre inconcevable l'obstination des partisans de M. Barodet. Que des ouvriers, que des masses toutes neuves à la vie politique, n'aperçoivent pas cette série de conséquences, et se jettent dans les déterminations extrêmes comme le cheval aveugle sur l'obstacle, je le comprends; mais ce qui est incompréhensible, c'est la conduite des hommes qui dirigent ces masses inconscientes et qui n'ignorent pas que cette conduite joue l'avenir de la République à pile ou face.

Vainqueurs ou vaincus, ces indignes directeurs de la passion populaire seront sévèrement jugés un jour. On reconnaîtra qu'ils n'ont obéi en cette circonstance qu'à la vanité égoïste qui leur a conseillé de faire bande à part plutôt que de consentir à s'absorber dans le courant de l'opinion publique. Ils ont voulu à toute force se distinguer de ce que le parti républicain compte de plus ancien et de plus éprouvé. Dieu veuille qu'ils soient seuls à s'en repentir! Certes, l'humanité ne recule pas. Mais quelle malédiction sur ces citoyens, si sa marche est encore suspendue pendant des années de compression et de misères!

Je veux terminer par quelque chose de plus gai. Il s'agit d'une aventure arrivée hier à M. Crémieux. Il avait écrit une déclaration en faveur de M. de Rémusat, et allait la porter à un journal, quand des rédacteurs d'un journal barodétiste l'apprenant, vont chez lui, lui saisissent les mains avec effusion, l'appellent cher ami et cher maître, et, bref, lui *chignent* le papier. Maintenant le reste de l'affaire consiste à lui en faire écrire une autre; mais

PARIS ET VERSAILLES

(Correspondance républicaine.)

Paris, le 22 avril 1873.

Lisez la grande colère de la République française et du *Corsaire*, ce matin, et l'éreintement de M. Jules Grévy, l'ex-président de l'Assemblée.

Il y a quelques jours, la République et le *Corsaire* couraient de fleurs l'homme éminent, l'homme illustre, qui représentait la démocratie française. Aujourd'hui que M. Grévy adhère à la candidature de M. de Rémusat, l'ingère citoyen n'est plus qu'un creux radoteur, dont l'avis n'a aucune valeur.

Seuls la République et le *Corsaire* ont raison. Hors leur église pas de salut. Vous n'êtes pas de notre avis? Vous êtes excommuniés. Vous votez pour Rémusat, vous êtes un crétin, un traître; tandis que si vous votez pour Barodet, vous seriez un grand homme.

Voilà où en est venue aujourd'hui la discussion électorale. La passion politique n'a jamais été plus loin, croyons-nous, jamais bataille ne sera plus chaude que celle lutte qui se fait entre deux fractions républicaines.

Les monarchistes? A-t-on le temps de s'en préoccuper? Existait-ils seulement! Non, ils ne sont rien, ne peuvent rien. L'alliance des légitimistes et des bonapartistes arrive à produire un candidat qui obtiendrait quelques centaines de voix au plus. Ces partis-là sont morts. La lutte toute entière se fait entre les républicains politiques et modérés et les républicains impatients, qui au risque de tout perdre, veulent arriver immédiatement.

L'adhésion de M. Grévy, du personnel politique est si sympathique à tous, est d'un grand poids dans la balance électorale; on peut maintenant considérer comme certaine l'élection de M. de Rémusat. Les patrons de la candidature Barodet l'ont si bien compris, qu'ils cherchent maintenant un moyen honorable de se retirer.

MM. Edmond Adam et Peyrat ont fait les plus grands efforts auprès de M. Barodet pour engager ce dernier à retirer sa candidature et à se réserver pour Lyon. On ne désespère pas d'arriver à ce résultat.

L'arrivée de M. Barodet, attendu aujourd'hui à Paris, changera peut-être la situation.

Un détail curieux, le texte du discours de M. Grévy a été apporté, au comité Carnot, par M. Grévy lui-même. Il l'avait écrit d'avance. Ce n'est donc pas aux pressantes sollicitations du comité qu'il a cédé, mais à une décision sérieusement réfléchie.

Plusieurs journaux et entre autres le *Figaro*, qui est de plus en plus mal renseigné, annoncent que le général Manteuffel, arrivé hier à Paris, a rendu une visite à M. Thiers. Il n'en est rien, le général Manteuffel n'a pas quitté Nancy. Ce sont M^{me} et M^{lle} Manteuffel qui ont été présentées par M. d'Arnim à M. et M^{me} Thiers.

Le comité de défense s'est réuni aujourd'hui à l'Élysée, à deux heures et demie, sous la présidence de M. Thiers. Il s'agit toujours des nouvelles fortifications de Paris.

Les réunions électorales publiques ont vécu.

La période se terminait hier. Dès aujourd'hui, les réunions privées commencent.

Le Journal officiel publie ce matin le décret réglant l'élection des membres du conseil supérieur de l'instruction publique et la nomination d'une commission chargée du règlement des indemnités pour dommages résultant de l'insurrection de Paris.

MOUVEMENT ÉLECTORAL

L'adhésion de M. Grévy à la candidature de M. de Rémusat était attendue et nous l'avons donnée dès le premier jour comme certaine. Elle est maintenant un fait accompli. Le chef du parti républicain modéré a été le porter avant-hier lui-même au comité Carnot.

C'est une déclaration très-nette, dont voici le texte :

BULLETIN DU JOURNAL DE LYON

Du 24 Avril 1873

30

LES

DEUX FRÈRES

PAR

ERCKMANN-CHATRIAN

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

1873

« Au point de vue de l'affermissement de la République, la candidature de M. Barodet est une grande faute. »

Dans la situation où se trouve le gouvernement, les partis de l'Assemblée, le gouvernement, le besoin qu'il y a de la force contre les ennemis de la République, et non un aversissement intempestif, qui ne serait pour lui qu'un échec et un affaiblissement plein de périls.

Il est d'ailleurs souverainement impolitique, — lorsque le pays, se dégageant de ses longues préventions, vient enfin à la forme de gouvernement appropriée à son état social, la seule qui puisse fermer l'ère des révolutions, et lui restituer, avec l'ordre, la paix et la liberté, sa prospérité et sa grandeur, — de fournir des prétextes à ceux qui cherchent à l'effrayer pour la faire reculer encore une fois...

M. Grévy a déclaré, en finissant, « qu'il se fait un devoir de conseiller à tous ceux qui viennent le consulter, de voter, comme il le fera lui-même, pour M. de Rémusat, qui a bien servi la France, et qui, par sa conduite et ses déclarations, s'est rallié franchement à la République. »

C'est sous forme de note adressée aux journaux que cette déclaration a été livrée à la publicité. Au dire de la *Correspondance universelle*, plusieurs membres de la gauche radicale espéraient jusqu'au dernier moment rendre inutile l'intervention de M. Grévy, en obtenant de leur parti le désistement de M. Barodet. MM. Adam et Peyrat, entre autres, qui ont accompagné M. Grévy jusqu'au comité Carnot, l'avaient prié de ne rien laisser publier avant cinq heures du soir, et de leur donner ainsi le temps de faire un dernier effort sur leurs amis de l'Union républicaine. M. Gambetta était également de leur avis. Ils n'ont pas réussi, comme on voit.

Contrairement aux assertions de la *Republique française*, la déclaration de M. Grévy est écrite et signée. Elle est destinée, dans la pensée de son auteur à être affichée dans Paris.

Les journaux de Paris continuent à être remplis de lettres signées des noms les plus respectables de la démocratie et apportant à M. de Rémusat l'expression des sympathies les plus vives. Nous ne pouvons que signaler ces manifestations sans songer à en donner le texte. Nous avons sous les yeux une nouvelle lettre de M. Pernolet, les adhésions de MM. Edouard Charton, Demahy, Billy. On nous saura gré d'autant de faire une exception en faveur d'un des vétérans de 1848, homme d'esprit et de caractère, républicain invariable, de M. Hetzel qui vient de se prononcer pour M. de Rémusat en termes excellents que voici :

Au directeur général du Temps.

Menton, le 20 avril.

Je trouve déplorable, au point de vue de la fondation et de la conservation de la République, qu'il ait pu tomber dans la tête d'un républicain quelconque d'opposer une candidature à celle de M. de Rémusat. Outre que c'était un honneur pour l'idée républicaine qu'une telle recrue, le nom de M. de Rémusat, représentant la libération anticipée du territoire, ne devait pas rencontrer d'adversaire.

On m'a raconté qu'au début de la réunion de l'Assemblée à Versailles, le programme du parti républicain avancé était résumé dans ce mot de l'homme remarquable qui, devant l'opinion, est son chef et le restera d'autant plus qu'il saura lui résister à propos. « Nous déclinons les adversaires de la République par notre modération. »

Ce programme, depuis deux ans, il avait été tenu admirablement, au grand honneur de la gauche avancée, et nul ne contestera qu'il avait atteint le résultat qu'il s'était proposé. Toutefois les fautes venaient de la droite, affolée, précisément par cette modération des républicains de toute nuance. Il n'était qu'un moyen de rendre ses esprits à la droite, c'était de sortir de ce programme. C'est ce qu'on vient de faire en opposant une candidature quelconque à M. de Rémusat. C'est ce qu'on aura fait, et peut-être irréparablement si, par impossible, M. de Rémusat n'était pas nommé. La candidature qu'on oppose à celle de M. de Rémusat, la droite l'a inventée et des républicains ne lui en avaient pas épargné la peine, et ce sont des républicains qui la soutiennent ! C'est un non sens, c'est un contre-sens politique. C'est de plus un fait d'ingratitude envers M. Thiers et M. de Rémusat lui-même.

Jusqu'ici, et c'était sa force, la fondation de la République, l'avait ennemi à l'Assemblée que les adversaires de la République, elle en a aujourd'hui jusque parmi ses amis.

J. HETZEL,

ancien chef du cabinet du ministère des affaires étrangères (ministère Bastide), ancien secrétaire général du pouvoir exécutif.

En résumé tout le parti républicain sérieux, pratique et modéré est unanime dans ses vœux contre M. Barodet et considère la candidature de ce dernier comme un danger pour la cause du suffrage universel et de la République.

Une dépêche télégraphique nous a transmis hier le résumé de la proclamation des députés républicains radicaux. C'est avant-hier que l'*Union républicaine* a arrêté et voté la rédaction de ce document. L'impartialité nous fait un devoir de le reproduire :

Aux électeurs du département de la Seine.

Citoyens,

On nous demande de faire connaître notre opinion sur l'élection du 27 avril 1873 et sur le choix de M. Barodet comme candidat de la démocratie parisienne.

Convenons que le devoir des représentants du peuple consiste bien plutôt à rendre des comptes à leurs commettants qu'à leur donner des conseils électoraux, notre premier sentiment a été de nous abstenir. L'intervention de quelques hommes publics, dont nous respectons d'ailleurs les intentions, nous obligé à rompre le silence.

Avant l'ouverture de la période électorale, tous nous sommes pour le gouvernement de M. Thiers des sentiments qui lui ont valu notre concours dans toutes les circonstances décisives, nous avons appelé son attention sur les dangers de la candidature de M. de Rémusat, et nous l'avons vivement engagé à ne pas la poser.

Le gouvernement s'est obstiné. Le caractère officiel et la signification équivoque de cette candidature ne permettant pas aux électeurs républicains de la Seine de l'adopter. Nous ne pouvions donc, sans trahir nos devoirs et les intérêts de la démocratie, appuyer M. de Rémusat. Nous avons donné, comme électeurs et comme représentants, notre adhésion à la candidature de M. Barodet, ex-maire de Lyon, parce qu'elle exprime complètement toutes les idées dont nous voudrions voir enfin le gouvernement de la République s'inspirer dans la gestion des affaires du pays.

Nous sommes persuadés que la cause de la République, de la démocratie, de l'ordre républicain, de la paix sociale, est intimement liée au succès de la candidature de M. Barodet.

Avec lui, comme lui, nous demandons la dissolution de l'Assemblée actuelle, nous réclamons la convocation d'une nouvelle Assemblée, capable de proclamer l'amnistie, de lever l'état de siège, de fonder la République, de l'organiser, et d'assurer enfin, sous l'égide d'institutions démocratiques respectées, la prospérité et la grandeur de la France.

Paris, le 21 avril 1873.

Edmond Adam, électeur et représentant de la Seine;

Louis Blanc, électeur et représentant de la Seine;

Bouché, représentant des Bouches-du-Rhône;

Emile Brélat, électeur et représentant de la Seine;

Henri Brisson, électeur et représentant de la Seine;

Cazot, électeur de la Seine et représentant du Gard;

Challamel-Lacour, électeur de la Seine et représentant des Bouches-du-Rhône;

Daumas, représentant du Var;

Duquoy, représentant de la Drôme;

Bequiers, représentant des Bouches-du-Rhône;

Parcy, électeur et représentant de la Seine;

Ferruillat, représentant du Var;

Léon Gambetta, électeur et représentant de la Seine;

A. Gent, électeur de la Seine et représentant de la Vaucluse;

Greppo, électeur et représentant de la Seine;

Jacques, représentant de l'Algérie;

Honri de Lacretelle, représentant de Saône-et-Loire;

A. Lambert, représentant de l'Algérie;

Laurent-Pichat, électeur et représentant de la Seine;

Lepeyre, représentant de l'Yonne;

Marck, représentant de la Guyane;

Millard, représentant du Rhône;

Alfred Naquet, électeur de la Seine, représentant de la Vaucluse;

Peyrat, électeur et représentant de la Seine;

Edgar Quinet, électeur et représentant de la Seine;

Rouvier, représentant des Bouches-du-Rhône;

Sansas, représentant de la Gironde;

Schodché, électeur de la Seine, représentant de la Martinique;

Tiercé, représentant de l'Aix;

Henri Tolain, électeur et représentant de la Seine.

La seule et unique raison que ces députés font valoir contre M. de Rémusat, c'est que sa candidature est une candidature officielle, et nous ne prendrons pas la peine de la réfuter. On oublie vite en France, mais il y a des mots et des choses dont le pays a trop souffert pour ne pas en avoir gardé dans l'esprit une impression exacte. C'est se moquer des électeurs que d'essayer de leur faire croire que M. de Rémusat est un candidat officiel et le piège est vraiment trop grossier pour que la population parisienne s'y laisse prendre. Non, M. de Rémusat n'est pas un candidat officiel, et c'est là un grief qui est d'un autre temps et d'un autre régime, et qui ne peut s'appliquer à un ministre du gouvernement de M. Thiers. Sous la République de M. Thiers les candidatures officielles sont tout aussi peu à craindre que les coups d'Etat et les pélicules. En osant insinuer le contraire, on fait aux hommes qui nous gouvernent actuellement une sorte injure, et on peut bien être assuré par avance de ne trouver aucune créance chez les gens doués d'un peu de bon sens et de mémoire.

Quant à la candidature impériale de la réunion de la salle Herz, on ne s'en occupe guère, un regrette seulement que le colonel Stoffel ait consenti à prêter son nom à cette intrigue.

C'est se sert de lui dans l'espoir, non pas d'arriver à la faire élire, mais de créer à M. Barodet quelques chances de plus et de faire une diversion contre M. de Rémusat, contre le gouvernement de M. Thiers et contre la République. C'est une triste mission dont on le charge.

Le comité de la candidature Stoffel, se qualifiant de comité électoral conservateur, vient de lancer l'appel suivant aux électeurs :

Paris, le 22 avril 1873.

Electeurs ! Au nom de M. Barodet il faut opposer un nom qui ait réduit les voix de tous les conservateurs.

C'est un devoir. Le gouvernement a préféré rechercher un succès personnel à l'aide d'une candidature officielle. Pour une satisfaction douteuse d'amour-propre gouvernemental, il a sacrifié les intérêts de la cause de l'ordre.

Il a opposé M. de Rémusat à M. Barodet : la candidature officielle républicaine à la candidature officielle conservatrice.

Electeurs conservateurs, laissez M. de Rémusat et M. Barodet se partager les voix républicaines, et puisque le gouvernement n'a pas voulu cimenter votre union en s'appuyant sur vous, affirmez votre accord par un vote indépendant.

Le comité Stoffel doit nous rallier tous. Son nom signifie : patriotisme, dévouement et fermeté.

C'est lui qui, ayant prévu nos revers, a eu la franchise et le courage de les prédire.

Aujourd'hui, en nous permettant de faire appel à vos suffrages, il rend à son pays le service de l'avertir encore.

Le colonel Stoffel a accepté le mandat que nous lui avons offert, il remplit son devoir de citoyen électeur conservateur, à vous maintenant de faire le vôtre.

Pour le comité électoral conservateur :

Le président,

LA ROCHEFOUCAULT, DUC DE BISACATA.

Le vice-président,

Le vice-amiral CHOPART.

De tout le monde s'étonne à bon droit, c'est qu'un parti qui passait jusqu'à ce jour pour être jaloux de son honneur, le parti légitimiste, prète son concours à cette combinaison bonapartiste, et que M. le comte de Chambord ne craigne pas d'abaisser sa dignité au point de permettre à ses amis de collaborer publiquement avec M. Paul de Cassagnac et consorts. Ce n'est vraiment pas la peine de tenir si fort au drapeau blanc quand on l'expose à recevoir de telles taches.

On sait que la période électorale du «recueillement» a commencé et que les réunions publiques ont pris fin. M. Barodet a choisi cemoient pour arriver à Paris.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Le tableau, annoncé depuis plusieurs jours, du rendement des contributions directes et indirectes, pendant le premier trimestre de l'exercice 1873, a paru ce matin au *Journal officiel*. Les résultats qu'il accuse dépassent les pronostics les plus favorables qu'on avait pu porter.

En ce qui concerne les contributions directes, les recouvrements opérés au 31 mars s'élevaient à 114,469,000 fr., soit 7 millions au-dessus de la somme des douzièmes échus, et 34 millions de plus que le total perçu pendant la période correspondante de l'année dernière.

Voici maintenant le tableau sommaire du produit des impôts indirects :

Produit de la taxe des lettres...	22.945.000
Droits perçus sur les envois d'argent...	291.000
Produit net des offices étrangers...	578.000
Recettes diverses des postes...	8.000
Totaux	(a) 428.952.000
(a) Non compris les droits sur les matières brutes et les textiles.	

Les résultats ci-dessus s'appliquent ainsi qu'il suit aux anciens et aux nouveaux impôts.

	Anciens impôts.	Nouveaux impôts.
Recouvrements du 1 ^{er} trimestre de 1873.	317.839.000	111.113.000
Evaluations budgétaires correspondantes.	310.500.000	107.924.000
En plus aux recouvrements	7.339.000	3.189.000
Total de l'excédant sur les prévisions du budget 10,528,000 francs.		

	Anciens impôts.	Nouveaux impôts.
Recouvrements du 1 ^{er} trimestre de 1873.	317.839.000	111.113.000
Recouvrements du 1 ^{er} trimestre de 1872 (V. <i>Journal officiel</i>).	304.777.000	68.904.000
En plus 1873	13.062.000	42.209.000
Total de l'excédant en faveur de l'année courante : 55,271,000 francs.		

Les chapitres qui ont dépassé dans la plus large proportion les évaluations budgétaires, sont :

Droits d'enregistrement, etc.	6.744.000
Timbre	7.149.000
Droits de douane (marchandises diverses)	4.323.000
Droits sur les sucres indigènes.	8.288.000
Droits divers.	1.291.000
Produit des tabacs.	3.967.000

Par contre, ont donné un rendement au-dessous des évaluations les chapitres suivants :

Droits de douane (sucres)	5.543.000
Droits sur les boissons.	6.872.000
Droit sur les allumettes.	1.694.000
Produit des 2/10 sur le transport des voyageurs, etc.	2.776.000
Produit des postes.	4.439.000
Produit des postes (envois d'argent et offices étrangers).	259.000

Quant à la comparaison avec le premier trimestre de 1872, elle se traduit par un excédant sur presque tous les chapitres ; chaque chapitre est en déficit, et dans ce nombre il n'y en a que trois où l'infériorité atteint une proportion réellement considérable.

Droits d'enregistrement	1.357.000
Droits sur les sels.	1.474.000
Droit sur le papier.	138.000
Produit des 2/10 sur la taxe du transport des voyageurs.	4.048.000

Au point de vue financier, l'ensemble de ces tableaux n'offre que des motifs de se féliciter, puisqu'ils ont entraîné, pour l'exercice 1873, une augmentation de 200 millions sur les recettes de l'année dernière et un excédant de 40 millions sur les calculs qui avaient servi de base au budget.

En ce qui concerne, toutefois, les intérêts spéciaux de la population et le flouage de la prospérité publique, il y a lieu de signaler comme des indices dignes d'une attention sérieuse, les diminutions qui se sont produites sur les droits d'enregistrement, les sels, le transport des voyageurs et le revenu de certains chapitres du service postal.

NOUVELLES ET BRUITS

Au ministère du commerce, d'ordre de M. Teissierenc de Bort, on réunit par dossiers alphabétiques toutes les pièces de nature à faciliter à M. Ozenne la discussion relative aux modifications à apporter au traité de commerce franco-autrichien, car il est décidé que, dans le courant de mai, M. Ozenne se rendra à Vienne chargé de la mission d'engager les pourparlers avec le cabinet austro-hongrois, comme il l'a ouvert dernièrement avec le cabinet de Rome.

Les correspondances commerciales de Vienne prédisent que le négociateur français trouvera les plus grandes résistances chez les hommes d'Etat, et même chez l'empereur d'Autriche.

Le conseil général de la Haute-Loire vient d'adopter la résolution suivante, présentée par M. Saint-Ferrol :

Le conseil général serait heureux de remercier hautement, au nom de son département, le président de la République d'avoir hâté, avec tant de bonheur et d'habileté, la libération du territoire.

Mais, en envoyant au chef de l'Etat, même à l'occasion d'un acte que la France a salué de ses acclamations unanimes, une adresse délibérée en séance publique, il craint de créer un précédent dont, en d'autres circonstances, une majorité pourrait abuser dans l'esprit de parti, et il laisse à ses membres le soin de transmettre à M. Thiers, s'ils le croient nécessaire, l'expression de la reconnaissance et des vœux de ceux qu'ils représentent.

M. le président du conseil général a été chargé de transmettre cette résolution directement à M. Thiers, président de la République.

Adalbert de Bourbon, lieutenant en premier dans l'armée hollandaise, se donnant comme le petit-fils de Louis XVI, se trouve actuellement à Paris dans le but de faire valoir ses droits au trône des Bourbons.

A sa demande, un avocat connu, d'Amsterdam, se rendra à Paris afin de l'assister.

Les journaux annoncent que le comte d'Hozer, un vieux légitimiste, a fait tout de suite une visite au nouveau prétendant qui se fait appeler aujourd'hui officiellement duc de Normandie.

Ce même d'Hozer avait, en 1836, accompagné le père du prétendant actuel, qui après son expulsion de la France, s'était établi comme horloger à Delft, sous le nom d'Emile Naundorff, jusqu'à la voiture qui l'avait conduit hors de Paris.

Le vapeur-transport à voiles la *Loire*, commandant Jacques Lapiere, est parti de Toulon pour la Nouvelle-Calédonie samedi à onze heures du matin.

Ce vaisseau, armé, installé et organisé avec un soin prodigieux, était remarquable par l'ordre, la propreté et la discipline qui régnaient à bord.

C'est surtout au moment des repas que l'on pouvait apprécier l'admirable précision des moindres détails du service. Quand on pense que deux fois par jour il faut pourvoir à la subsistance de 1,460 personnes, et que cela doit durer pendant trois ou quatre mois de traversée, il y a de quoi être stupéfait en calculant la quantité de vivres qui sont absorbés dans un aussi long voyage ; et cependant le vaisseau, après provisionné de manière à satisfaire

à toutes les exigences, emporte plus de 60,000 rations pour la colonie.

Voilà donc le bague de Toulon débarrassé de 650 forçats, et la *Loire*, en route par un temps splendide.

On lit dans l'Impartial des Landes :

Cette fois, ce n'est pas à M. de Nadailacque nous avons affaire, mais bien au préfet des Landes, qui peut-être ne se doute point qu'il existe, dans le département qu'il administre, un véritable nid de charistes protégés par l'influence de certains personnages que nous ne voulons pas nommer.

C'est dans cette localité qu'il est permis de remarquer, depuis une époque assez éloignée, un mouvement inaccoutumé.

Les nobles et ardents légitimistes que nous venons de mentionner sont activement occupés à rechercher les moyens de venir en aide à leurs bons amis les charistes, dont les chefs reçoivent chez eux une cordiale hospitalité.

Ce ne sont qu'allées et venues des partisans les plus marquants de don Carlos. Le cabecilla Dorregaray lui-même, avant de se mettre à la passer des hommes, était venu chez M. de X... à l'été de deux mois de villégiature agrémentée de préparatifs pour le triomphe de la sainte cause.

Aujourd'hui la population voit avec surprise circuler sur ses routes des conspirateurs au manteau sombre et au chapeau semblable à celui du Basile de Beaumarchais. Une volumineuse correspondance arrive chaque jour à M....

Il nous revient aussi que dans ce petit pays, les élèves des sœurs, changeant de système d'éducation, se livrent à une confection très-importante de charpie.

On assure également que des colles sont souvent dirigées de ce point vers Alibou. Les fonds sont fournis, dit-on, par une personne de Bayonne dont le château abrite souvent la tête décolorée de don Carlos.

Nous détachons, en les analysant, d'une instruction nouvelle du feld-marchal de Moltke, sur le service général du grand état-major prussien, les prescriptions suivantes, qui méritent d'être signalées, parce qu'elles nous donnent, pour ainsi dire, le secret de la supériorité stratégique de la Prusse :

Pour ce qui concerne les Etats étrangers, recueillir et ordonner la plus grande quantité possible de renseignements exacts sur les objets suivants : Organisation militaire de ces Etats, armée, effectifs, règlements, armements, dispositions et préparatifs à la guerre ; enfin, nature et disposition des théâtres de guerre étrangers, et moyens d'augmenter leurs avantages naturels ;

Etudier l'ensemble des communications terrestres et fluviales des pays étrangers, et l'emploi de ces communications, particulièrement en vue des transports de troupes ;

Connaître la géographie militaire de ces pays ; Appréhender les ressources militaires de toute sorte ;

Pour éprouver les capacités des officiers détachés, il prescrit de leur faire développer des problèmes stratégiques et tactiques de toute sorte, résumer les critiques d'évaluations de guerre passées, des descriptions générales et spéciales de terrains donnés, des appréciations sur la valeur des mémoires militaires se rapportant à la situation ou à la nature de telle ou telle région, ou bien des rapports et des comparaisons sur les organisations militaires étrangères.

La création de la section de géographie et de statistique a pour résultat de rechercher, d'établir et de classer avec soin tous les documents possibles ; de telle façon que l'état-major général ait sans cesse à sa disposition tous les matériaux nécessaires aux divers travaux qui lui incombent, et puisse trouver sans difficulté ceux qui répondent aux nécessités du moment.

Devant les théâtres de guerre seront répartis de la manière suivante entre les trois sections :

1^{re} section : — Autriche, Russie, Suède et Norvège, Danemark, Turquie, Grèce et Asie ;

2^e section : — Prusse, Allemagne du Nord, Allemagne du Sud, Italie, Suisse ;

3^e section : — France, Angleterre, Belgique, Hollande, Espagne, Portugal, Amérique, Indes et possessions hors d'Europe appartenant à la section chargée de la mère-patrie etropéenne dont elles dépendent.

On s'occupe en Allemagne de la révision de la loi sur la presse. Le nouveau projet de loi, sorti de la première lecture en commission du parlement, est conçu d'une façon beaucoup plus large que la législation qui régit actuellement la presse française. Le cautionnement et le libaire sont abolis.

Chaque Allemand a la liberté d'exprimer ses opinions ; dans les seules limites prévues par la loi. Il ne sera besoin d'aucune autorisation pour imprimer ni distribuer des écrits, et ce droit est imprescriptible. Le commerce des imprimés sur la voie publique, dans les rues, sur les marchés, etc., et les affiches restent soumis aux dispositions existantes. Aucune censure ne peut être exercée sur le contenu des affiches.

Les crimes et délits par la voie de la presse sont soumis au droit commun ; par distribution, on entend la vente, l'affiche, le dépôt en lecture dans les bibliothèques ou cabinets de lecture ; la remise à la poste ne constitue pas la distribution. Son responsable l'éditeur, le rédacteur, le commissionnaire, l'imprimeur et le distributeur.

Si la publication a eu lieu contre le gré de l'éditeur, c'est le rédacteur qui devient responsable ; si l'une des personnes précitées nées est poursuivie, aucune de celles qui suivent dans l'énumération ne pourra l'être, sauf les délits connexes et de droit commun.

Tout imprimé destiné à la publicité portera le nom et l'adresse de l'imprimeur, ou d'un éditeur domicilié en Allemagne, excepté pour les imprimés d'usage industriel, domestique, confidentiel, tels que bulletins de vote. Tout journal ou revue périodique portera le nom et l'adresse de l'imprimeur, le lieu et la date de la publication et le nom d'un rédacteur responsable domicilié en Allemagne.

Toute contravention sera punie d'une amende de 1 à 50 thalers, et en cas de fausses indications de 1 à 200 thalers. Tous les délits de presse à poursuivre d'office seront déferés au jury.

La prescription sera acquiescée pour les délits au bout de six mois, pour les contraventions au bout de trois mois. La saisie préventive n'est permise que pour autant qu'elle soit indispensable à la procédure, d'après les dispositions générales qui régissent la matière.

Les grèves à Vienne.

L'ouverture de l'Exposition universelle menace d'être le signal de grèves, dont la police sensible au bourgeois viennois sera assurément celle des cochers de fiacre. Ces honnêtes automédeons réclament une augmentation de la taxe et la suppression de tout contrôle. Ils n'exigent pas que le voyageur conduise lui-même l'attelage ; c'est un signe de bienveillance et de modération dont le public leur saura gré.

Messieurs les ramoneurs, qu'on avait cru jusqu'ici incapables de « monter un coup », viennent soudain à la rescousse ; ils menacent de mettre les cuisines en interdit si on ne leur accorde pas une augmentation de salaire, une diminution des heures de travail dans les cheminées et toutes les autres s'en suivent.

Voilà certes bien des points noirs à l'horizon.

D'après une dépêche du *Times*, datée de Philadelphie, 20 avril, l'accident arrivé le 19

au matin, à un train de chemin de fer près de la Providence, et dont le télégraphe nous a donné connaissance, aurait causé la mort de vingt personnes ; quinze autres seraient très-grièvement blessées.

Une dépêche adressée au *Times*, et en date de Berlin le 20 avril, annonce que le gouvernement italien a informé plusieurs puissances que si le pape venait à mourir, il protégerait l'indépendance et la marche régulière du conclave.

On écrit au *Journal de Paris* :

Nous avons sous les yeux une photographie du curé Santa-Cruz, qui commande une bande carliste dans le Guipuzcoa. Si nous en jugeons par ce portrait, Santa-Cruz n'est pas beau à voir. Il est difficile d'imaginer une physionomie moins sympathique. Les traits sont durs, l'œil perfide et méchant. Nous ne savons pas si

